COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT A LA SUITE DU RAPPORT CONFIDENTIEL ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES PAR MONSIEUR ONANGA - ANYANGA

****

1. En date du 3 Avril 2014, le Représentant Spécial et Chef du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) Monsieur ONANGA-ANYANGA a transmis un rapport ***confidentiel*** envoyé au siège des Nations Unies par lequel il est fait état d' « **une distribution d'armes** » aux jeunes affiliés au Parti au pouvoir appelés Imbonerakure , et ce, par le Gouvernement du Burundi.

2. Cette accusation aussi grave tant de par sa teneur que de ses conséquences possibles pour le Burundi et ses citoyens vient appuyer le contenu d'une correspondance adressée au Secrétaire Général des Nations Unies en date du 06 Février 2014, par le Président de la coalition « ADC-IKIBIRI » composée des partis politiques qui se sont retirés de la course électorale en mai 2010 après avoir essuyé un échec cuisant au premier tour des élections communales, correspondance qui brandissait la menace d'une catastrophe humanitaire en perspective au Burundi, allant jusqu'à parler d'un génocide en préparation par le Gouvernement en place avec l'appui des milices du parti au pouvoir comparés aux Interahamwe du Rwanda, et ce, pour émouvoir l'opinion.

3. La correspondance de ladite coalition très allergique au système électoral comme mode de gestion politique, proposait en outre au Secrétaire Général des Nations Unies de trouver une voie politique autre que la démocratie constitutionnelle basée sur les élections, en résumé, un retour en arrière pour des négociations politiques comme solution à ce que l'auteur appelle une crise grave pesant sur le Burundi, crise qu'il entend créer de toutes pièces.

4. Par ses déclarations, notamment celle du 21 février 2014 et celle du 27 mars 2014, le Gouvernement du Burundi avait clairement étayé à la communauté internationale l'absurdité de toutes ces allégations tendant à ternir l'image du pays, particulièrement à la veille des moments les plus marquants de son histoire, et que ces pratiques étaient devenues une habitude chez les politiciens burundais en mal de projets de société à présenter à la population au moment des élections. Le Gouvernement avait également dénoncé le recours au mensonge, à la diabolisation par

la globalisation des faits sociaux comme arme préférée de certains politiciens burundais.

5. En analysant les deux correspondances, l'une rédigée ***publiquement*** par un opposant politique bien connu pour ses positions hostiles au système électoral comme solution politique appropriée au peuple burundais d'une part, et l'autre transmise ***confidentiellement*** aux plus hautes Instances des Nations Unies avec la même teneur quant au fond et non à la forme de transmission, le Gouvernement du Burundi ne saurait qu'exprimer sa totale désapprobation quant aux mobiles réels qui se cachent derrière les deux personnalités, en ce qui concerne la vision qu'elles partagent sur le sort du peuple burundais.

6. En effet, alors que la mission assignée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies au BNUB est d'accompagner le Gouvernement du Burundi, son principal partenaire, dans tous les secteurs de la vie nationale en vue de la consolidation du processus démocratique, des libertés publiques, et surtout de la paix et de la sécurité, rédiger et transmettre confidentiellement un rapport sur un sujet aussi sensible que la distribution des armes pour commettre un hypothétique génocide sans aucune collaboration avec les officiels/ou tout au moins leur réserver une copie, relève d'une perte de confiance totale à l'endroit d'un partenaire avec lequel depuis quatre ans on a pourtant réalisé ensemble beaucoup de programmes bénéfiques tant pour les Nations Unies que pour le peuple Burundais.

7. Ces réalisations ont par ailleurs été reconnues et appréciées par les plus Hautes instances des Nations unies qui viennent de décider de la relève des missions du BNUB par une structure de l'Equipe -Pays en vue de passer à la phase suivante axée principalement aux programmes de Développement.

8. Le Gouvernement du Burundi comprend donc difficilement ce recours à la confidentialité dans la rédaction et transmission d'un rapport portant sur un sujet aussi délicat et capital, à la veille de la passation de témoin du BNUB à l'Equipe pays qui va relayer le bureau d'ici la fin de l'année, principe qui a été vivement combattu par l'opposition radicale de l'ADC-IKIBIRI qui entend tirer profit de l'image d'un Burundi toujours sur le bord de la catastrophe, image que voudrait lui offrir le rapport confidentiel du représentant du BNUB.

Le recours à la confidentialité sans se référer à l'autorité officielle prouve que l'auteur du rapport n'était lui-même pas convaincu de la véracité de ses allégations.

9. Le Gouvernement tient donc à démentir avec énergie le contenu de ce rapport qui n'a d'autres visées que celles de cautionner les ambitions de l'opposition radicale allergique et hostile aux élections, et qui risque de s'appuyer sur le rapport du Représentant du BNUB comme prétexte supplémentaire pour se dérober et boycotter une fois de plus les prochaines élections de 2015, auxquelles par ailleurs ces partis ne semblent pas se préparer, si on analyse le contenu de la lettre adressée par la Coalition au secrétaire Général des Nations unies.

10. Par ailleurs, le Gouvernement s'inquiète des conséquences néfastes qui peuvent découler du rapport du représentant du BUNB sur la prolifération des armes aux mains des différents groupes criminels qui, depuis les élections de 2010, lancent des attaques ici-et là parfois avec la complicité des politiciens qui ont toujours misé sur l'insécurité pour accéder au pouvoir par voie de négociations.

11. Etant donné que le rapport des Nations Unies a déjà épinglé certains groupes dont certains politiciens burundais qui s'adonnent au trafic des armes à feu dans l'Est de la République Démocratique du Congo, le Gouvernement attire l'attention particulière du Secrétaire Général des Nations Unies et du Conseil de Sécurité en leur demandant de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ces groupes ne prennent prétexte au rapport du Représentant du BNUB pour déstabiliser le pays en se faisant passer pour des Imbonerakure.

12. Comme ce phénomène apparaît chaque fois que le Burundi se prépare aux grandes échéances comme les élections, ce qui a été constaté en 2005 et en 2010, le Gouvernement tient à dénoncer et condamner la politique basée sur l'intoxication de l'opinion nationale et ses effets sur la population.

    Ainsi, le rapport du représentant du BNUB évoquant la distribution des armes et le spectre d'un génocide imminent au moment où au Rwanda voisin on commémorait le 20ème anniversaire de cet ignoble crime, personne ne peut douter que ce montage ne puisse laisser des traces dans les esprits particulièrement en milieu rural, surtout que les médias relayent l'information sans interruption auprès d'une population paisible en pleine réconciliation.

Le Gouvernement demande au Secrétaire Général des Nations Unies ainsi qu'à toute la communauté internationale de prendre toutes les responsabilités des conséquences qui peuvent en découler.

13. Pour sa part, le Gouvernement du Burundi ayant initié un programme de désarmement de la population, et ce avec l'appui et le suivi du BNUB, et il entend poursuivre ce programme, il serait inconcevable qu'il entreprenne en même temps la distribution des armes à la même population. Et dans quel intérêt ?

14. Le Gouvernement réaffirme qu'il n'y a pas de violence en vue au Burundi, encore moins organisée par ses propres services, car il n'ya aucune raison et il n'y en aura pas.

Par contre, s'il y a retour à la violence au Burundi, elle serait due à l'appui et aux financements incontrôlés que certains partenaires accordent aux activistes politiques et de la société civile sous prétexte de promouvoir les libertés publiques et la démocratie, sans s'assurer de la destination finale des moyens alloués.

Les dernières dérives du Président du Parti MSD monsieur Alexis Sinduhije recherché par la justice et actuellement en cavale, et sa bande de jeunes, dont des mineurs qui ont osé s'attaquer aux forces de l'ordre en prenant en otage les uns et en blessant d'autres devrait servir de leçon.

Pourtant, le Gouvernement n'avait cessé d'attirer l'attention de ces mêmes partenaires sur ce risque de dérapage.

15. Pour ce qui est du processus électoral pour les scrutins de 2015, le Gouvernement réitère sa ferme détermination de les préparer dans un climat apaisé, sécurisé, et en toute transparence, en associant tous les partenaires concernés et intéressés.

16. Ainsi, pour lever toute équivoque inspirée par les effets du rapport du représentant du BNUB, et qui pourraient peser sur le climat électoral, le Gouvernement du Burundi demande au Secrétariat Général des Nations Unies de:

- mener des investigations approfondies pour vérifier la véracité de ces allégations et surtout le mobile de ce montage avant de tirer une quelconque conclusion.

- établir les responsabilités et prendre les mesures appropriées pour rétablir un climat de confiance avec les mandataires du BNUB auprès des Institutions auxquelles ils sont accrédités.
- s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une campagne destinée à couvrir l'entrée des armes dans le pays pour perturber la sécurité, créer un chaos pouvant saboter les prochaines élections pour exiger ensuite des Institutions de transition tant rêvées par certains politiciens.
- garantir la bonne tenue des élections en envoyant à temps de préférence dès maintenant des observateurs sur place qui vont accompagner le processus, avant, pendant et après les scrutins.

17. Le Gouvernement réitère sa ferme détermination à condamner tout acte de violence d'où qu'elle vienne et demande aux forces de l'ordre et à la Justice de ne pas tolérer de tels actes qui pourraient constituer un frein aux progrès déjà réalisés en matière de consolidation de la paix.

18. A la population burundaise, le Gouvernement demande de rester sereine et soudée, de ne pas prêter oreille aux diverses rumeurs qui risquent de les distraire alors que le moment est de savourer les dividendes de la paix retrouvée, de travailler davantage pour son auto développement ; Le gouvernement s'est engagé à la protéger et à sauvegarder les acquis en matière de sécurité

19. Aux partenaires impliqués dans la promotion des libertés et droits humains le Gouvernement recommande de renforcer plutôt l'encadrement dans le sens de plus de responsabilités, de patriotisme et de maturité politique aux différents bénéficiaires de leurs appuis.

20. Enfin, le Gouvernement voudrait une fois de plus rassurer la Communauté Nationale et Internationale que des mesures appropriées seront prises pour que la paix et la sécurité continuent à régner sur tout le territoire national et réitère son engagement à contribuer au maintien de la paix partout où le Burundi sera sollicité pour contribution dans le monde.

LE SECRETAIRE GENERAL ET PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT

Philippe NZOBONARIBA.-